

DÉPARTEMENT DES
ARDENNES

ARRONDISSEMENT
DE
CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Délibération n°

N°38CD/05/2026

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ETABLISSEMENT PUBLIC
INDUSTRIEL ET COMMERCIAL
**OFFICE DE TOURISME
ARDENNE RIVES DE MEUSE**

Place du Château
08320 VIREUX-WALLERAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ
DE DIRECTION

SÉANCE DU 12 MAI 2026

OBJET : ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'ÉNERGIES (EN QUALITÉ DE MEMBRE).

L'an deux mille VINGT-SIX, 12 mai à dix-huit heures, le Comité de Direction de l'Etablissement Public Industriel et Commercial Office de Tourisme Ardenne rives de Meuse, légalement convoqué, s'est réuni au siège de l'office de tourisme, rue du château, à Vireux-Wallerand sous la Présidence de Monsieur Pascal GILLAUX.

Membres en exercice : 12
Membres présents : 10
Suffrages exprimés : 10
N'ayant pas pris part au vote : 0

Convocation faite le : 30 avril 2026

Etaient présent(e)s :

Mesdames Isabelle BODART, Isabelle COQUET, Evelyne DEVOUGE-AUDART, Jennifer PECHEUX, Messieurs Dominique BERNIER, Slimane CHIBANE, Olivier DIEUDONNE, Pascal GILLAUX, Maël PION et Michaël WALTER.

Étaient excusé(e)s :

Mesdames Marion JACQUEMIN et Carole ARIBI.

Secrétaire de séance :

Madame Isabelle BODART.

Objet : Adhésion au groupement de commandes pour l'achat d'énergies (en qualité de membre).	Délibération avec incidence financière	Délibération n° N°38CD/05/2026
		Date : 12 MAI 2026

Vu le Code de la commande publique, et notamment ses articles L.2113-6 et L.2123-7 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de l'énergie, et notamment ses articles L.331-1, L.441-1 et L.441-5 ;

Vu le projet de convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et de services associés, coordonné par la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse (CCARM), présenté en séance ;

Considérant l'intérêt pour l'Office de Tourisme Communautaire d'adhérer à un groupement de commandes afin de bénéficier de conditions économiques et techniques optimisées pour l'achat d'énergies et de services associés ;

Considérant que l'adhésion au groupement emporte autorisation de signer les marchés, accords-cadres et marchés subséquents conclus dans ce cadre ;

Considérant que la convention constitutive du groupement est conclue pour une durée illimitée ;

Considérant que la CCARM, en qualité de coordonnateur du groupement, est chargée, dans le respect des dispositions du Code de la commande publique, d'organiser l'ensemble des opérations de sélection des titulaires destinées à répondre aux besoins des membres du groupement ;

Considérant que chaque membre du groupement demeure compétent, pour ce qui le concerne, pour signer, notifier et assurer l'exécution des marchés, accords-cadres et éventuels avenants conclus dans le cadre du groupement ;

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres du groupement sera celle de la CCARM, coordonnateur du groupement, à laquelle sera associé un représentant de chaque membre ;

Le Comité de Direction, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'énergies et de services associés ;

AUTORISE l'adhésion de l'Office de Tourisme Communautaire au groupement de commandes en qualité de membre ;

AUTORISE la Directrice à signer la convention constitutive du groupement de commandes ;

AUTORISE la Directrice à signer, pour le compte de l'Office de Tourisme Communautaire, les marchés, accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes, sans limitation de procédure ni de montant, sous réserve que les crédits nécessaires soient inscrits au budget ;

DONNE MANDAT à la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse pour collecter les données relatives aux sites de l'Office de Tourisme Communautaire nécessaires à la constitution des documents de consultation et à l'exécution du marché.

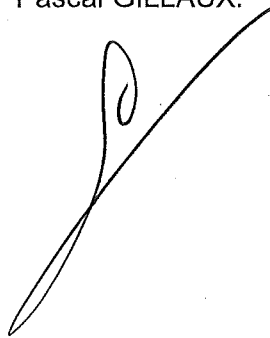
*Fait et délibéré en séance les jours, mois et an
susdits et ont signé les membres présents.*

Pour extrait conforme,

Certifié Exécutoire,

Le Président de l'EPIC
Office de Tourisme Ardenne rives de Meuse.

Pascal GILLAUD.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a long, sweeping horizontal stroke that ends in a small upward flick.

Transmis au représentant de l'État le :

Affiché le :

